

**REFERENTIEL INTERNE
D'ORGANISATION DE FORMATION ET D'ÉVALUATION :
« RISQUES CHIMIQUES DE NIVEAU 1 - RCH 1 »**

MAI 2022

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023



Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

TABLE des MATIERES

1 - Glossaire	5
2 - Finalité de la formation	7
2.1 - Documents de références	7
3 - Conception du parcours de la formation	9
3.1 – Conditions d’admission des apprenants	9
3.2 – Préparation	10
3.3 – Enseignement à distance	10
4 - Organisation de la formation	11
5 - Mise en œuvre de la formation	13
5.1 – Les moyens logistiques et techniques	13
6 - Les évaluations	15
7 - La certification	17
8 - Fiches par activités	19
8.1 - « Blocs de compétences liés aux domaines d’activités de la formation RCH 1 »	20
8.2- « Blocs de compétences transversale de la formation RCH 1 »	26
8.3 – « Tableau de correspondance des blocs de compétences et des unités de valeurs composant les éléments de compétence »	33
9 - Annexes	35
Annexe 1 - Programme type formation RCH 1	36
Annexe 2 - Objectif de l’évaluation	37
Annexe 7 - Diplômes	44

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

1 - Glossaire

- **ACCPRO** : ACCompagnateur de PROximité
- **APP** : Atelier Pédagogique Personnalisé
- **CASDIS** : Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- **CHT** : CHâteau-Arnoux – St Auban
- **CIS** : Centre d'Incendie et de Secours
- **CMIC** : Cellule Mobile d'Intervention risques Chimiques
- **CNFPT** : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- **DDISIS** : Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours
- **DGN** : DiGNe les bains
- **DGSCGC** : Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
- **ENSOSP** : Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **FMPA** : Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis
- **FOAD** : Formation Ouverte A Distance
- **FORACC** : FORmateur ACCompagnateur
- **FPTL** : Fourgon Pompe Tonne Léger
- **GDO** : Guide des Doctrines Opérationnelles
- **GNR** : Guide National de Référence
- **GTO** : Guide des Techniques Opérationnelles
- **ICP** : Indicateurs de la Condition Physique
- **LOA** : Liste Opérationnelle d'Aptitude
- **MSP** : Mise en Situation Professionnelle
- **PEX** : Partages d'EXpériences
- **PIO** : Partages d'Informations Opérationnelles
- **PNRS** : Portail National des Ressources et des Savoirs
- **PRAP** : Prévention des Risques des Activités Physiques
- **RCH** : Risques CHimiques et biologiques
- **RIOFE** : Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Evaluation
- **SDIS 04** : Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de H^{te}-Provence

- **SPP :** Sapeur-Pompier Professionnel
- **SPV :** Sapeur-Pompier Volontaire
- **SSQVS :** Santé, Sécurité et de la Qualité de Vie en Service
- **SSSM :** Service de Santé et de Secours Médical
- **VIRT :** Véhicule d'Intervention en Risques Technologiques

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

2 - Finalité de la formation

Ce Référentiel Interne d'Organisation de Formation et d'Évaluation (RIOFE) a pour finalité la structuration du parcours de professionnalisation de « l'équipe reconnaissance en risques chimiques et biologiques (RCH 1) ». C'est le document de référence en matière de conception pédagogique. Il prend appui sur le Guide National de Référence (GNR) en Risques CHimiques et biologiques (RCH) publié par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) en mars 2006.

2.1 - Documents de références

- Arrêté du 22 août 2019 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires
- Règlement formation du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de H^{te}-Provence (SDIS 04), validé par le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) en mars 2020.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

3 - Conception du parcours de la formation

Le RIOFE reprend l'ensemble des compétences issues de l'analyse qui figurent dans le GNR RCH. L'organisation de ce parcours est conçue par le bureau de l'ingénierie pédagogique ainsi que les référents pédagogiques du SDIS 04. Cependant, il est convenu que les formateurs chargés de cette formation doivent avant tout tenir compte des compétences précédemment acquises par les apprenants.

Ce diagnostic de compétences est réalisé en amont de la formation par l'équipe pédagogique.

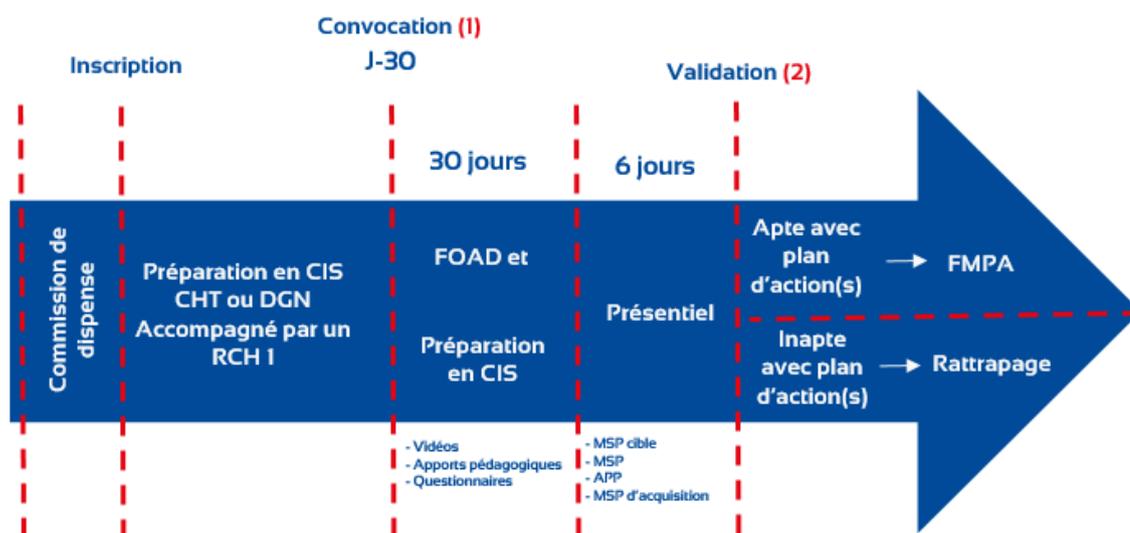
L'équipe pédagogique doit créer des parcours de professionnalisation individualisés, centrés sur une mixité de techniques pédagogiques.

Les Mises en Situation Professionnelle (MSP) doivent représenter la majorité du temps pédagogique et permettre de diagnostiquer l'acquisition ou non des compétences par le stagiaire. Le temps restant est consacré à la mise en œuvre d'Ateliers Pédagogiques Personnalisés (APP).

Certains apports pédagogiques plus théoriques sont assurés en enseignement à distance (plateforme de Formation Ouverte A Distance (FOAD) / E-Learning).

Des périodes d'immersion tuteurées en situation professionnelle ainsi que des stages en structures extérieures peuvent également permettre la consolidation des compétences.

Ci-dessous le parcours type d'une formation de RCH 1 :



1 – Si inscription validée et selon un ordre de priorité déterminé par le chef de centre

2 – Les modalités de certification sont détaillées dans le référentiel interne d'évaluation « dispositions générales »

3.1 – Conditions d'admission des apprenants

Cette formation est accessible aux agents souhaitant intégrer l'équipe spécialisée RCH et pouvant armer les Véhicules d'Intervention en Risques Technologiques (VIRT) basés dans les Centres d'Incendie et de Secours (CIS) de Digne-les-Bains (DGN) et Château-Arnoux (CHT).

Les sapeurs-pompiers sont inscrits sur une session par la compagnie sous couvert de leur chef de CIS et en fonction des prérequis suivants :

- Être titulaire de toute la formation d'équipier ;
- Être affecté dans un CIS disposant d'un VIRT ou dans les CIS Manosque, Sisteron ou à la DDSIS ;

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

- Être apte médicalement et à jour de ses formations continues.

L'inscription se fait par le biais du logiciel métier « WEBFOR », un mois au moins avant le début de la formation en présentiel. La convocation à la formation sera alors réalisée si les conditions suivantes sont réunies :

- Le circuit de validation de la participation du stagiaire est complet ;
- Le nombre de place est suffisant au regard des priorités fixées par les commandants de compagnie ;
- Les prérequis sont vérifiés.

La vérification de ces prérequis doit être organisée par le service formation avant l'entrée en formation.

3.2 – Préparation

Un tuteur est désigné par le chef de CIS. Il est titulaire de la formation RCH 1 minimum et a une compétence formation si possible d'ACCompagnateur de PROximité (ACCPRO) ou de FORMateur ACCompagnateur (FORACC). A défaut, le chef du CIS désigne la personne la plus à même d'accompagner l'apprenant dans sa préparation à la formation.

Cette préparation s'effectue dans les CIS supports de la spécialité après validations des chefs de CIS concernés et du commandant de la compagnie.

Les préparations se font sur la base technique des doctrines opérationnelles départementales, à défaut sur les GNR, Guides de Doctrine Opérationnelle (GDO), Guides de Technique Opérationnelle (GTO), Partage d'Expérience (PEX), Partage d'Information Opérationnelle (PIO) disponibles sur le site intranet du SDIS ou tout autre support validé par le service formation.

3.3 – Enseignement à distance

Des apports de connaissances pourront être mis à disposition des apprenants par les moyens suivants :

- Parcours de Formation Ouverte A Distance (FOAD) ;
- e-learning.

Dès la validation de la participation du stagiaire à la formation par le bureau de la mise en œuvre des formations du service formation, l'apprenant reçoit par e-mail ses identifiants et codes d'accès à la plateforme de FOAD. Les formateurs désignés pour ce stage reçoivent également un accès individuel à la plateforme FOAD.

Il doit alors réaliser son parcours de FOAD dont le contenu est nécessaire pour débiter la phase présentielle de sa formation. Si l'apprenant ne s'est jamais connecté à la plateforme 15 jours avant le début du stage, il est relancé par l'encadrement. S'il n'a pas terminé et validé son parcours FOAD 5 jours avant le début du stage, son inscription peut être annulée et il est exclu du stage.

Cette FOAD est composée :

- D'une vidéo de lancement ;
- D'autodiagnostic ;
- D'apports pédagogiques et de mises en situation ;
- D'une auto-évaluation finale composée d'un questionnaire à choix multiples.

4 - Organisation de la formation

Le RIOFE comporte les compétences et éléments de compétences nécessaires à la tenue des activités dans le domaine suivant :

- Equipier reconnaissance risques chimiques et biologiques ;
- Chef d'équipe reconnaissance risques chimiques et biologiques.

La qualification de chef d'équipe reconnaissance est attribuée aux RCH 1 titulaires de l'unité de valeur de tronc commun de chef d'équipe (SPP ou SPV).

Pour permettre l'acquisition de l'ensemble de ces compétences un présentiel sur 6 jours est organisé en respectant les volumes horaires définis par le SDIS 04.

Cette organisation incombe de fait à l'équipe pédagogique selon le programme type (annexe 1).

Les MSP sont adaptées aux apprenants et à leur environnement.

Après chaque MSP une fiche d'autoévaluation est renseignée par l'apprenant (annexe 6).

Accusé de réception en préfecture 004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE Date de télétransmission : 22/03/2023 Date de réception préfecture : 22/03/2023
--

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

5 - Mise en œuvre de la formation

La formation est dispensée par une équipe pédagogique composée d'un responsable de formation FORACC obligatoirement et RCH 3 minimum, inscrit sur la Liste Opérationnelle d'Aptitude (LOA) et de formateurs à minima ACCPRO et RCH 2.

Le responsable de la formation dispose d'un catalogue de MSP (annexe 4) relatif à la formation permettant de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences définies dans ce référentiel. Ce catalogue n'est pas exhaustif. Les formateurs peuvent adaptés librement d'autres thèmes selon les besoins des apprenants.

Les fiches d'auto-évaluations MSP et les livrets de professionnalisation (annexe 3) seront également fournis. Le responsable de la formation devra prendre connaissance de ces documents au moins un mois avant le début de la phase présentielle.

Il s'assure que tous les moyens humains et logistiques définis ci-dessous seront à sa disposition pendant la phase présentielle.

Il a en charge de déterminer les sites où se dérouleront les MSP, en s'assurant que les conventions d'exercices soient réalisées et respectées. Pour cela il devra se renseigner auprès du bureau ingénierie pédagogique du SDIS 04 en charge du suivi et de la gestion des conventions de sites de manœuvres.

Les APP doivent s'appuyer obligatoirement sur les documents de doctrines départementales ou à défaut aux GNR, GDO ou GTO.

Les besoins d'encadrement générique sont listés dans le tableau ci-dessous. Ils sont adaptés au cas par cas en fonction des thématiques prévus sur les journées de MSP telles que présentées en annexe 1.

Apprenants	Responsable du stage	Formateurs	Assistants	Conducteurs	Logisticiens
6 à 12	1 FORACC, RCH 3 inscrit sur LOA	1 ACCPRO, RCH 2 pour 4 apprenants	0	2 à 3 parmi les apprenants	1 parmi les formateurs

5.1 – Les moyens logistiques et techniques

Selon les thématiques abordés, l'organisation de cette formation requiert tout ou partie des moyens suivants :

Matériel opérationnel :

- VIRT CHT ;
- VIRT DGN ;
- 1 FPTL.

Autre :

- Salle de cours

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

6 - Les évaluations

La formation « RCH 1 » est certificative.

Les objectifs de l'évaluation sont rappelés dans le livret de professionnalisation (annexe 3).

Les modalités d'évaluations doivent comporter a minima les autoévaluations (auto-évaluation accompagnée diagnostique, auto-évaluation accompagnée intermédiaire, auto-évaluation accompagnée périodique et auto-évaluation accompagnée d'acquisition).

Elles sont obligatoirement consignées dans le livret individuel de professionnalisation. L'ensemble de ces documents doit être retourné au service formation.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

7 - La certification

Selon que le stagiaire soit déclaré « apte » ou « inapte », il suit les modalités définies dans le référentiel interne d'évaluation « dispositions générales ».

La certification est un acte administratif réalisé par une commission qui vise à certifier que le niveau requis est atteint.

Cette commission est définie par le GNR et se compose :

- D'un président : Le directeur de l'organisme de formation ;
- Du responsable de la formation ;
- D'un conseiller technique RCH extérieur au stage ayant participé à l'évaluation ;
- D'un membre de l'équipe pédagogique.

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

8 - Fiches par activités

Chaque fiche d'activité précise le minimum de ressources et de références à utiliser pour construire les connaissances nécessaires aux compétences.

L'article 3 du décret n°90-850 portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, prévoit que « la doctrine opérationnelle définie par le ministre chargée de la sécurité civile s'applique à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

En ce sens, les guides de doctrines, les guides de techniques sont des ressources incontournables tant à la formation qu'à l'exercice des missions.

Les activités et les compétences du présent référentiel doivent se construire en intégrant les documents de références suivants :

- Guide de doctrine opérationnelle (GDO) ;
- Guide de techniques opérationnelles (GTO) ;
- Règlement d'instruction et de manœuvre (parties non abrogées) ;
- Guides Nationaux de Références (GNR) ;
- Partages d'Informations Opérationnelles (PIO).

Ces documents sont disponibles sur le site internet du ministère de l'Intérieur et sur le site internet PNRS ENSOSP

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Les-sapeurs-pompiers>

<http://pnrs.ensosp.fr/Plateformes/Operationnel/Documents-techniques>

<https://www.sdis04.fr/> (onglet « formation »)

8.1 - « Blocs de compétences liés aux domaines d'activités de la formation RCH 1 »

Bloc de compétences 1
Activité : Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) inflammables ou explosifs
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S'intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l'organisation d'une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives - Détecter et localiser l'origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : - ➤ Attitudes : - ➤ Connaissances : - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque inflammable et explosif ➤ FOAD RCH 1

Bloc de compétences 2
Activité : Intervenir en présence de produits chimiques comburants
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S’intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l’incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l’équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l’organisation d’une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d’intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d’emploi respectives - Détecter et localiser l’origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d’équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque comburant ➤ FOAD RCH I

Bloc de compétences 3
Activité : Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) toxiques
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S’intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l’incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l’équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l’organisation d’une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d’intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d’emploi respectives - Détecter et localiser l’origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d’équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque toxique ➤ FOAD RCH I

Bloc de compétences 4
Activité : Intervenir en présence de produits corrosifs
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S’intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l’incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l’équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l’organisation d’une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d’intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d’emploi respectives - Détecter et localiser l’origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d’équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque corrosif ➤ FOAD RCH I

Bloc de compétences 5
Activité : Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) polluants
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S’intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l’incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l’équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l’organisation d’une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d’intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d’emploi respectifs - Détecter et localiser l’origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d’équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : - ➤ Attitudes : - ➤ Connaissances : - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque polluant ➤ FOAD RCH I

Bloc de compétences 6
Activité : Intervenir en présence d'agents pathogènes ou de produits présentant un risque biologique
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – S'intégrer dans un dispositif opérationnel ➤ 2 – Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation ➤ 3 – Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident ➤ 4 – Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance ➤ 5 – Rendre compte à sa hiérarchie
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 – Tenir sa place dans l'organisation d'une opération ➤ 2 – Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la protection des intervenants - Soustraire les impliqués du risque et les isoler - Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) ➤ 3 – Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives - Détecter et localiser l'origine du danger ➤ 4 – Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque ➤ 5 – Veiller les réseaux de communication adaptés <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC)
Éléments des compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : - ➤ Attitudes : - ➤ Connaissances : - <p>Voir le tableau de répartition des éléments de compétence par bloc</p>
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Documentation opérationnelle RCH, risque biologique ➤ FOAD RCH I

8.2- « Blocs de compétences transversale de la formation RCH I »

Bloc de compétences transversales A
Activité : Agir selon les règles relatives à la Santé, Sécurité, Qualité de Vie en Service (SSQVS)
<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité ➤ 2 - Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions ➤ 3 - Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel ➤ 4 - Intégrer la préservation du potentiel physique et psychologique
<p>Savoir-agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme <ul style="list-style-type: none"> - Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) ➤ 2 - Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité - Connaître, utiliser et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission - Réaliser la mission en adaptant son engagement et celles de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites - Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés ➤ 3 - Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles <ul style="list-style-type: none"> - Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge - Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) - Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance ➤ 4 - Autoévaluer son potentiel physique <ul style="list-style-type: none"> - Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux Indicateurs de la Condition Physique (ICP) - Agir et réagir lors d'une agression physique - Autoévaluer son potentiel psychologique - Développer et améliorer son potentiel psychologique - Agir et réagir lors d'une agression psychologique
<p style="text-align: center;">Eléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission - Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme - Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle affectés - Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et psychologiques - Exercer la mission opérationnelle dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques - Réaliser des gestes et avoir des postures aux contraintes physiologiques - Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision...) - Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions - Signaler les actes de violences - Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux ICP

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

- **Attitudes :**
 - Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
 - Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
 - Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
 - Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
 - Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
 - Etre force de proposition en matière de SSQVS
 - Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
 - Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
 - Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
 - Gérer le stress de la mission
 - Maintenir son attention dans la durée
 - Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompier
 - Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
 - Etre vigilant aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques sur son équipier
 - Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

- **Connaissances :**
 - Connaître les principes généraux de prévention et règles de sécurité
 - Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
 - Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (risques psychosociaux, harcèlement, discrimination...)
 - Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids...)
 - Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
 - La qualité de vie et de santé en service
 - L'hygiène et la sécurité en service
 - L'impact du stress en service
 - Les indicateurs de la condition physique (ICP)
 - Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale...)
 - Le cycle de la violence
 - Perception de la mission des SDIS par les personnes vulnérables
 - La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies
 - La gestion des émotions
 - La gestion des situations complexes et dramatiques
 - Les structures et personnes ressources au SDIS (SSSM, psychologue...)
 - La Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDISO4
- Règlement opérationnel du SDISO4
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plan de prévention santé, sécurité et qualité de vie en service 2019-2023 (DGSCGC, 22/11/2018)
- Guide de l'entraînement physique du sapeur-pompier (ENSOSP-2015)
- Modalités relatives aux ICP

Bloc de compétences transversales B
Activité : S'impliquer dans son emploi
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser le contexte, identifier les situations complexes ➤ 2 - S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances ➤ 3 - Développer et encourager la réflexivité ➤ 4 - Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif ➤ 5 - Comprendre et rédiger des écrits ➤ 6 - Exercer en qualité d'acteur du service public ➤ 7 - Diffuser la culture du service public
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Observer la situation, le contexte, l'environnement <ul style="list-style-type: none"> - Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes ➤ 2 - Adapter son comportement aux circonstances <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper sur les évolutions de la situation ➤ 3 - Autoévaluer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les axes d'amélioration à développer ➤ 4 - Développer ses compétences et connaissances <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances ➤ 5 - Utiliser les moyens de communication à disposition <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les documents écrits - Elaborer des écrits ➤ 6 - Agir conformément aux missions du service public <ul style="list-style-type: none"> - Se comporter avec l'usage conformément aux valeurs du service public ➤ 7 - Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale du SDIS ➤ 8 - Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale du SDIS
<p style="text-align: center;">Éléments des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le contexte avec objectivité et recul - Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation - Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations - Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation - Faire face aux aléas - Rechercher des ressources adaptées pour progresser - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Agir avec une réactivité adaptée - Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Respecter et diffuser les normes de l'organisation - Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Être dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences - S'interroger sur ses pratiques - Savoir se remettre en cause - Assumer ses responsabilités - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins...) - Porter les valeurs du service public - Respecter et diffuser les normes de l'organisation
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; font-size: small;"> Accusé de réception en préfecture 004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE Date de télétransmission : 22/03/2023 Date de réception préfecture : 22/03/2023 </div>

➤ Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Valeurs et normes de l'organisation
- Organisation et missions du SDIS
- Droits et obligations du fonctionnaire
- Devoir de réserve
- Processus de l'apprentissage
- Processus d'amélioration continue, démarche qualité
- Notion relative au droit de retrait
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS
- L'environnement territorial (missions, organisation, financement)
- Filières, cadres d'emplois et carrière
- Droits et devoirs du fonctionnaire
- Statut particulier sapeur-pompier professionnel
- Instances paritaires et partenaires sociaux
- La formation tout au long de la vie

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- Livret stagiaire formation d'intégration du fonctionnement territorial catégorie C (CNFPT)
- Charte sur le sens de l'action publique pour les agents de l'administration territoriale publique (CNFPT)

Bloc de compétences transversales C
Activité : Agir au sein d'un collectif
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - S'intégrer au sein du collectif ➤ 2 - Travailler avec et pour le collectif ➤ 3 - Echanger et partager les informations ➤ 4 - Développer le collectif en qualité de leader
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser les forces et faiblesses du collectif <ul style="list-style-type: none"> - Développer la notion de collectif ➤ 2 - Partager l'intérêt commun <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la bienveillance ➤ 3 - Echanger avec bienveillance et attention <ul style="list-style-type: none"> - Partager en s'assurant d'être compris - Agir dans le cadre de sa mission de service public - Rendre compte des situations rencontrées ➤ 4 - Dynamiser le groupe et l'esprit collectif <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser diversité et mixité
Eléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habiletés : <ul style="list-style-type: none"> - Motiver l'appartenance au collectif - S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif - Accepter la diversité et la mixité des collectifs - Communiquer avec efficacité - Elaborer des comptes rendus - Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues - Utiliser tous types équipements SIC - Communiquer (ou pas) avec les médias ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Se mobiliser pour le collectif - Agir pour le développement du collectif - Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs - Utiliser l'intelligence collective - Construire une bonne argumentation - Favoriser la bienveillance - Favoriser l'intégration de collaborateur - Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...) - S'adapter à l'évolution des TIC ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et missions du SDIS - Valeurs et normes de l'organisation - La diversité et de la mixité des collectifs - Complémentarité SPP/SPV - L'intelligence collective - La boucle « observer, analyser, agir » - Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels - Règles fondamentales de la communication interpersonnelle - Gestuelle et gestion de l'oral - Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale (régulation avec les centres d'appels d'urgence 15-17-18-112) - Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission - Procédures et langage radio

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SDIS
- Le domaine associatif (FNSPF, UDSP, amicales...)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS04
- Règlement opérationnel du SDIS04

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Bloc de compétences transversales D
Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels
Compétences : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Contrôler les équipements de protection individuelle ➤ 2 - Contrôler les matériels et véhicules ➤ 3 - Reconditionner les équipements, matériels et véhicules
Savoir-agir : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 - Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés <ul style="list-style-type: none"> - Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission - Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle - Réaliser des contrôles croisés ➤ 2 - Faire contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement ➤ 3 - Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules <ul style="list-style-type: none"> - Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux
Eléments des compétences :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Habilités : <ul style="list-style-type: none"> - S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés - Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules - Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Remettre en état les équipements, matériels et véhicules ➤ Attitudes : <ul style="list-style-type: none"> - Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement - Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle ➤ Connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules - Démarche qualité et amélioration continue
Ressources à minima : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Guide technique d'utilisation et de reconditionnement des équipements, matériels et véhicules ➤ Règlement intérieur du SDIS04 ➤ Règlement opérationnel du SDIS04

8.3 – « Tableau de correspondance des blocs de compétences et des unités de valeurs composant les éléments de compétence »

		BC 1 - Explosif, inflammable	BC 2 – Comburant	BC 3 – Toxique	BC 4 – Corrosif	BC 5 – Polluant	BC 6 – Biologique
A – Risques chimiques	Risques chimiques présentés par les matières dangereuses	X	X	X	X		
	Transport de matières dangereuses	X	X	X	X	X	X
	Notion de toxicologie			X			
	Documentation opérationnelle	Genève INERIS, INRS...	Genève INERIS, INRS...	Genève INERIS, INRS...	Genève INERIS, INRS...	BARPI	SSSM
	Action terroriste mettant en œuvre des matières chimiques ou biologiques	X		X			X
B – Organisation de la spécialité risques chimiques et biologiques	Organisation de la spécialité				X		
	Organisation et matériel de la CMIC				X		
	Missions de l'équipe reconnaissance				X		
C – Protection individuelle	Tenues de protection individuelle	Tenue de feu	Tenue de feu	Type 1 ou 3	Type 1	Type 5	Type 5
	Habillage et déshabillage			X	X		X
	Evolution en tenue de protection individuelle			X	X		X
D – Matériel mis en œuvre par l'équipe reconnaissance	Matériel de détection gaz et liquide	X	X	X	X		
	Matériel de balisage et sas				X		
	Matériel de colmatage, d'obturation et de récupération	X	X	X	X	X	Récup°
E – Intervention en milieu chimique	Méthodologie opérationnelle	X	X	X	X	X	X
	Mesures de protection collective	X	X	X	X	X	X
F – Lutte contre les pollutions	Matériels de lutte contre les pollutions	X			X	X	
	Confinement et récupération de matières dangereuses sur un plan d'eau	X			X	X	
G – Risques biologiques	Agents biologiques pathogènes						X
	Notion de source – vecteur – cible						X
	Moyens de protection						X
	Particularités de mise en œuvre des tenues de protection						X

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

9 - Annexes

- Annexe 1 Programme type
- Annexe 2 Objectif de l'évaluation
- Annexe 3 Livret de professionnalisation
- Annexe 4 Catalogue MSP
- Annexe 6 Fiches d'auto-évaluation
- Annexe 7 Diplômes

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Annexe 1 - Programme type formation RCH 1

J1	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP / CIBLES			MSP / APP	
J2	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP/APP			MSP/APP	
J3	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP/APP			AUTOEVALUATION INTERMEDIAIRE	
J4	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP/APP			MSP / APP	
J5	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP/APP			MSP/APP	
J6	08h00	12h00	Repas	14h00	18h00
	MSP/APP			AUTOEVALUATION D'ACQUISITION	

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

Annexe 2 - Objectif de l'évaluation

L'évaluation permet de mesurer, d'apprécier, à l'aide de critères et d'indicateurs adaptés, l'atteinte par l'apprenant, de niveaux de compétences lui permettant d'assurer avec autonomie les activités données. L'évaluation doit permettre de :

- Mesurer la performance en évaluant l'efficacité de l'atteinte de l'objectif ;
- Mesurer la concordance en évaluant le respect des doctrines (« règles de l'art ») ;
- Mesurer la singularité en évaluant la capacité d'adaptation.

L'auto-évaluation favorise la prise de conscience de l'apprenant sur son évolution.

2.2.1 - Compétences des domaines d'activités de l'équipe reconnaissance risques chimiques et biologiques

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIEES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
1. Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) inflammables ou explosifs	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIEES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
2. Intervenir en présence de produits chimiques comburants	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	
3. Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) toxiques	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIEES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
4. Intervenir en présence de produits chimiques corrosifs	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	
5. Intervenir en présence de produits chimiques (solides, liquides ou gazeux) polluants	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utiliser les moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

ACTIVITÉS / Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIEES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
6. Intervenir en présence d'agents pathogènes ou de produits présentant un risque biologique	S'intégrer dans un dispositif opérationnel	➤ Tenir sa place dans l'organisation d'une opération	
	Proposer des mesures conservatoires adaptées à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité individuelle et collective ➤ Participer à la protection des intervenants ➤ Soustraire les impliqués du risque et les isoler ➤ Sécuriser le site d'intervention (périmètre de sécurité) 	
	Collecter les informations nécessaires à la qualification de l'incident	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer les reconnaissances adaptées et recueillir des informations sur le danger ➤ Utilisation des moyens de détection conformément à leurs modes de fonctionnement et limites d'emploi respectives ➤ Détecter et localiser l'origine du danger 	
	Agir sur le risque avec les moyens de l'équipe reconnaissance	➤ Mettre en œuvre des actions adaptées visant à réduire ou supprimer le risque	
	Rendre compte à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Veiller les réseaux de communication adaptés ➤ Réaliser un compte-rendu clair à sa hiérarchie (chef d'équipe reconnaissance ou chef de CMIC) 	

2.2.2 - Compétences transversales de la formation RCH 1

Les compétences transversales s'évaluent lors des mises en situations relatives aux domaines d'activités opérationnels.

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES ASSOCIEES	SAVOIRS-AGIR	Pondération des compétences
A. Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, et la qualité de vie en service (SSQVS)	Préserver sa santé tout au long de sa carrière afin d'accomplir ses missions en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme ➤ Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux...) 	
	Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaître les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles ➤ Veiller à la sécurité des personnels sous ses ordres et solliciter si besoin l'aide d'un officier sécurité ➤ Connaître, utiliser, et faire utiliser par l'ensemble des intervenants, les EPI nécessaires à la mission ➤ Réaliser la mission en adaptant son engagement et celle de l'ensemble des intervenants aux risques, aux enjeux et à ses propres limites ➤ Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés 	
	Contribuer au « bien vivre ensemble » dans son environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations professionnelles ➤ Etre en capacité d'identifier pour soi-même et l'ensemble des intervenants des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge ➤ Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté...) Développer et entretenir des liens sociaux professionnels variés et réguliers afin d'enrichir ses connaissances et ses compétences et les partager dans un climat de confiance. 	
	Préserver le potentiel physique et psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer son potentiel physique ➤ Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP) ➤ Agir et réagir lors d'une agression physique ➤ Autoévaluer son potentiel psychologique ➤ Développer et améliorer son potentiel psychologique ➤ Agir et réagir lors d'une agression psychologique 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

B. S'impliquer dans son emploi	Analyser le contexte, identifier les situations complexes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Observer la situation, le contexte, l'environnement ➤ Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes 	
	S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter son comportement aux circonstances ➤ Anticiper sur les évolutions de la situation 	
	Développer et encourager la réflexivité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autoévaluer les compétences et connaissances ➤ Identifier les axes d'amélioration à développer 	
	Engager une démarche de développement permanent pour soi et le collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les compétences et connaissances ➤ Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances 	
	Comprendre et rédiger des écrits	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utiliser les moyens de communication à disposition ➤ Comprendre les documents écrits ➤ Elaborer des écrits 	
	Exercer en qualité d'acteur du service public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agir conformément aux missions du service public ➤ Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public 	
	Diffuser la culture du service public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mesurer les limites d'actions de la fonction publique territoriale, du SDIS ➤ Diffuser et partager les limites d'action de la fonction publique territoriale, du SDIS 	
C. Agir au sein d'un collectif	S'intégrer au sein du collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les forces et faiblesses du collectif ➤ Développer la notion de collectif 	
	Travailler avec et pour le collectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partager l'intérêt commun ➤ Favoriser la bienveillance 	
	Echanger et partager les informations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Echanger avec bienveillance et attention ➤ Partager en s'assurant d'être compris ➤ Agir dans le cadre de sa mission de service public ➤ Rendre compte des situations rencontrées 	
	Développer le collectif en qualité de leader	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamiser le groupe et l'esprit collectif ➤ Valoriser diversité et mixité 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

D. Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels	Contrôler les équipements de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser et faire vérifier l'état des équipements de protection individuelle affectés ➤ Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission ➤ Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle ➤ Réaliser des contrôles croisés ➤ Contrôler les équipements de protection individuelle 	
	Organiser les matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention ➤ Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement ➤ Réaliser des contrôles croisés 	
	Reconditionner les équipements, matériels et véhicules	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules ➤ Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux 	

Principes :

- Case(s) grisée(s) = compétences devant être « acquises »
- Case(s) blanche(s) = a minima compétence « en cours d'acquisition »

Annexe 7 - Diplômes

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIPLOME D'EQUIPIER RECONNAISSANCE RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

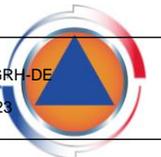
Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence,
Vu le procès-verbal de la commission d'attribution n° « **NUMERO** » en date du « **DATE PV** »,
Déclarant que « **GENRE** » «**PRENOM**» «**NOM**» née(e) le «**datenais**» à «**LIEUNAIS**» («**CP_NAIS**»), a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme **d'équipier reconnaissance risques chimiques et biologiques**,

Délivre à « **GENRE** » «**PRENOM**» «**NOM**», le présent diplôme.

Fait à DIGNE LES BAINS, le « **DATE DIPLOME** »

COLONEL HORS CLASSE CHRISTOPHE PAICHOUX

SDIS 04 – RCH 1– «ANNEE» N° «NUMDIPL»





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIPLOME DE CHEF D'EQUIPE RECONNAISSANCE RISQUES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES

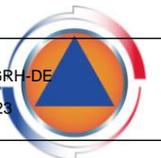
Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence,
Vu le procès-verbal de la commission d'attribution n° « **NUMERO** » en date du « **DATE PV** »,
Déclarant que « **GENRE** » «**PRENOM**» «**NOM**» née(e) le «**datenais**» à «**LIEUNAIS**» («**CP_NAIS**»), a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme **de chef d'équipe reconnaissance risques chimiques et biologiques**,

Délivre à « **GENRE** » «**PRENOM**» «**NOM**», le présent diplôme.

Fait à DIGNE LES BAINS, le « **DATE DIPLOME** »

COLONEL HORS CLASSE CHRISTOPHE PAICHOUX

SDIS 04 – RCH 1– «ANNEE» N° «NUMDIPL»



Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE SAVOIE

95, avenue Henri Jaubert - CS 39008 - 04990 DIGNE-LES-BAINS cedex 9
04.92.30.89.00 - contact@sdis04.fr - www.sdis04.fr

Accusé de réception en préfecture
064-28040169-20230316-B-2023-04-GRH-DE
Date de télétransmission : 22/03/2023
Date de réception préfecture : 22/03/2023

